

Connaitre la RC et l'assurance des activités sportives

De l'assurance à la jurisprudence

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.

PROGRAMME

A. ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS SPORTIVES

1. Fédérations
2. Groupements, sportifs
3. Enseignants
4. Collectivités territoriales
5. Fabricants, vendeurs, installateurs d'équipements sportifs

B. RESPONSABILITÉS LIÉES À L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES

1. Responsabilité civile de l'organisateur et du sportif
2. Responsabilité de l'organisateur envers :
 - a) public
 - b) tiers
3. Éléments de responsabilité pénale liés à l'organisation d'activités sportives

C. RESPONSABILITÉS DES PRATIQUANTS DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

1. Responsabilité civile du pratiquant
 - a) faute personnelle du pratiquant
 - b) fait de la chose affectant un autre sportif ou un tiers
2. Limites de sa responsabilité
 - a) acceptation des risques
 - b) causes exonératoires non spécifiques

PUBLIC

- Souscripteurs et régleurs de sinistres responsabilité civile
- Gestionnaires de sinistres défense pénale et recours
- Gestionnaires de sinistres protection juridique
- Agents généraux, Courtiers, Chargés de clientèle

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA041 - AA043

POINTS FORTS

Les participants étudient les responsabilités des différents acteurs du monde sportif (textes, jurisprudence) et leur assurance. Plus de vingt cas pratiques permettent d'échanger sur les différentes responsabilités.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05A - Souscription des risques non standard, 05C - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation